

*Paris, le 30 septembre 2014***COMMUNIQUÉ DE PRESSE*****Projet de loi sur la transition énergétique :
Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, salue les avancées
sur le front des véhicules roulant au gaz***

Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France), député des Hauts-de-Seine, se félicite de l'insertion des véhicules roulant au gaz dans la liste des véhicules propres, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

Pour Jean-Jacques Guillet, même si le projet de loi sur la transition énergétique se révèle au bout du compte assez décevant, il convient néanmoins de saluer cette disposition qui va permettre de développer et d'amplifier l'expérimentation de nouveaux véhicules urbains au gaz naturel (GNV et biométhane carburant).

Le Sigeif, avec GrDF (Gaz réseau distribution France), le Conseil régional d'Île-de-France, La Poste, Greenovia, rejoints aujourd'hui par la Ville de Paris, s'est engagé dans une ambitieuse convention de partenariat afin de développer des stations d'avitaillement en GNV et l'expérimentation de ces véhicules en Île-de-France.

Le GNV, carburant de substitution écologique, est une excellente alternative aux carburants issus de pétrole et peut de fait, utilisé à grande échelle, contribuer à la diminution de la circulation des véhicules polluants.

Le GNV se distingue du GPL (gaz de pétrole liquéfié) : il est composé à 97 % de méthane (un poids lourd GNV émet 92 % de particules fines et 85 % d'oxydes d'azote de moins qu'un poids lourd roulant au diesel). Le biométhane carburant permet d'obtenir un bilan neutre quant à l'émission de CO₂.

Le Sigeif, plus important syndicat d'énergie en France souhaite apporter toute son expertise dans le domaine de l'achat et de l'acheminement du gaz, pour travailler avec ses partenaires au développement d'un réseau de stations d'avitaillement GNV et biométhane carburant en Île-de-France.

Pour Jean-Jacques Guillet, il s'agit de participer à la mise en oeuvre d'une politique efficace en matière de lutte contre la pollution dans des cadres budgétaires restreints et en réponse à l'attente de nos concitoyens.

Contact Presse**Christine Marco
C.M.G. Partenaires Conseil
06 88 86 83 49**